

2008-2010

Politique familiale Municipalité de Batiscan



*Batiscan,
un village en mouvement !*

*Venez découvrir
les beautés du fleuve...*

Batiscan

"Une municipalité...
passionnément famille"

27 février 2008

2008-2010

POLITIQUE FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

FÉVRIER 2008

TABLE DES MATIÈRES

➤		Introduction..... p.3
➤ démarche.....		Historique de la p.3
➤		Comités familles p.4
➤ familiale.....	Mission de la Politique p.4	de la Politique
➤ familiale....	Objectifs généraux de la Politique p.4	de la Politique
➤		Valeurs..... p.5
➤		Les champs d'intervention.... p.5
➤		Actions déjà offertes aux familles
➤		Étapes d'élaboration du plan d'a
➤ 2010.....		Plan d'action p.10

INTRODUCTION

La famille est la cellule de base de notre société. Elle permet le développement des individus en leur fournissant un milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres. Elle assure la transmission des valeurs, fournit un soutien affectif, financier et matériel. Mais la famille apporte aussi une contribution indispensable au développement économique, social, communautaire et culturel des communautés. En ce sens, elle constitue le pivot central du développement municipal.

Or la famille québécoise est en mutation. Le modèle familial traditionnel a éclaté en une multitude de formes et de réalités différentes. Dans un grand nombre de familles, les deux parents travaillent à l'extérieur accroissant le rythme de vie et les responsabilités des parents. Une partie des familles s'est appauvrie et marginalisée. Le nombre d'enfants par famille a baissé considérablement. Cette réalité confronte gravement les petites municipalités à leur survie. Pourtant fonder une famille fait toujours partie du projet de vie de la très grande majorité des jeunes. Les parents ont besoin du soutien de la société pour mettre en place des conditions qui facilitent la décision d'avoir des enfants et l'épanouissement de chaque membre de la famille. Le maintien ou l'accueil de jeunes familles dans les petites municipalités est également crucial pour le développement et même la survie de celles-ci.

La Municipalité de Batiscan sensible à ses enjeux et consciente de constituer l'instance politique la plus près des réalités quotidiennes des familles, a décidé d'entreprendre un processus d'analyse des besoins de ses familles et de se doter d'une Politique familiale. Pour faciliter sa démarche, la Municipalité de Batiscan a décidé d'unir ses efforts à ceux de huit autres municipalités de la MRC. Malgré tout leur dynamisme et leur bonne volonté les moyens des petites municipalités sont limités. L'union des ressources de chacune a permis de se doter de moyens techniques et humains, de s'enrichir du partage des expériences et d'insuffler dynamisme et motivation supplémentaires. La démarche de MRC a aussi permis de développer en parallèle à une action municipale, une vision régionale de certains besoins des familles et des actions nécessaires pour la réponse à ceux-ci.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

L'idée de se doter d'une politique familiale est issue du regroupement régional des intervenants auprès des familles et des jeunes, la « Table de concertation enfance/jeunesse/famille de la MRC des Chenaux ». Cette instance a rencontré le Conseil de la MRC, à l'automne 2004, pour faire la promotion de l'élaboration d'une politique familiale. Le Conseil de la MRC a alors appuyé le principe et mandaté, par résolution, ce comité pour élaborer une structure de financement.

À l'automne 2005, la Municipalité de Batiscan ainsi que les 9 autres municipalités de la MRC ont confirmé par résolution leur contribution par quote part au financement de l'élaboration de la politique et la nomination d'un responsable des questions familiales parmi les membres du conseil. Des demandes de financements ont été envoyées et acceptées au Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et au programme du Pacte rural pour compléter le financement nécessaire.

En mai 2006, la MRC signait un protocole d'entente avec la Maison de la Famille des Chenaux lui confiant la coordination de l'élaboration de la Politique familiale et en juin 2006 débutait en parallèle 10 démarches d'élaboration de politiques en faveur des familles, 9 municipales et une régionale.

COMITÉS FAMILLES

Un comité famille a été formé au niveau de la MRC. Celui était composé de représentants de diverses organisations impliquées dans l'offre de services aux familles de la MRC (Commission scolaire, CPE, Maison de la famille, CSSS, CLD, SADC, CDC) et du maire responsable des questions familiales pour la MRC. Ce comité appuyé par l'ensemble des responsables municipaux des questions familiales a élaboré les fondements généraux de la politique familiale ; définition de la famille, mission, objectifs généraux, valeurs, axes d'intervention. Ce comité a également travaillé à l'élaboration d'un plan d'action régional.

Parallèlement, un comité famille a été formé, dans la Municipalité de Batiscan, pour élaborer un plan d'action local triennal à soumettre pour adoption au conseil municipal. Ce comité était composé de :

- Francine Leblanc, conseillère responsable des questions familiales
- Maxime Robert, responsable des loisirs
- Sylvie Gendron
- Caroline Pelletier
- Isabelle Pérusse
- Micheline Provencher
- Élane Thiffault

MISSION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Par sa Politique familiale, la Municipalité de Champlain place les familles au cœur de ses préoccupations et décisions afin d'affirmer leur importance et de contribuer à l'enrichissement de leur qualité de vie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE FAMILIALE

- Reconnaître et promouvoir la place des familles dans leur milieu ;
- Offrir un milieu de vie de qualité où il fait bon vivre en famille ;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles actuelles et le maintien des jeunes dans la MRC ;
- Maintenir et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles ;
- Demeurer constamment à l'écoute des besoins des familles et développer un réflexe famille dans toutes les prises de décisions de la municipalité ;
- Identifier ce qui se fait déjà en faveur de familles et valoriser ces actions;
- Fournir à l'administration municipale ainsi qu'à ses partenaires un cadre de référence pour la planification, la mise en œuvre et le suivi d'actions en faveur des familles ;
- Encourager un partenariat entre la municipalité et les ressources du milieu vers des actions communes en faveur du mieux-être des familles.

VALEURS

Quelques valeurs fondamentales ont été identifiées comme principes de conduite en matière de développement familial et sous-tendent les choix faits dans la Politique familiale.

Accessibilité : Favoriser l'accès à des services variés et adaptés aux contraintes et besoins de toutes les familles. Les horaires, la tarification, la diversité d'options, l'information, la sécurité peuvent favoriser ou réduire l'accessibilité des services, équipements et activités.

Équité sociale : Assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de famille. Ne pas exclure de groupes et répondre prioritairement aux familles ayant les besoins les plus grands.

Engagement civique : Permettre aux familles d'être écoutées et de participer aux décisions qui les touchent. Permettre aux citoyens de participer activement par l'entremise de comités. Favoriser une démocratie locale par la participation des familles à l'évolution de la collectivité. Favoriser l'entraide et l'assistance entre les citoyens.

Concertation et partenariat : Le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous les partenaires : gouvernements, municipalités, organismes communautaires, établissements d'éducation, de santé et de services sociaux, milieux de travail, entreprises et, bien sûr, des familles elles-mêmes. Par sa politique familiale, la municipalité entend convier l'ensemble des acteurs à participer à sa réalisation. Un échange et un partenariat entre les municipalités est aussi valorisé pour augmenter la qualité des mesures visant les familles.

Efficience. Être axés sur la planification et la réalisation d'actions concrètes en faveur des familles et l'atteinte de résultats tangibles.

Reconnaissance des acquis du milieu : Reconnaître et miser sur les forces : engagement de personnes, de comités ou d'organismes, sur la variété, la quantité et la qualité des initiatives et actions déjà réalisées dans chaque communauté.

Respect : respect de la diversité des familles et respect de l'autonomie des parents. Les parents sont les premiers responsables du développement et du bien-être de leurs enfants. La municipalité apporte un support complémentaire à leur action.

Fierté et sentiment d'appartenance : promouvoir et entretenir la fierté parentale et familiale ainsi que le sentiment d'appartenance à son milieu.

Prévention et promotion de saines habitudes de vie : privilégier la prévention à l'action réparatrice et mettre en place des conditions qui facilitent chez les familles l'adoption de saines habitudes de vie.

LES CHAMPS D'INTERVENTION

De façon générale, la municipalité est présente dans plusieurs sphères d'activités quotidiennes des familles. Elle a le pouvoir d'agir dans plusieurs secteurs touchant leur qualité de vie et occupe une place centrale dans l'amélioration de celle-ci.

Voici les huit axes d'interventions qui ont été ciblés dans cadre de cette politique. Pour chacun d'eux, sont présentées également les principales dimensions dans lesquelles la municipalité peut s'impliquer pour améliorer la qualité de vie de ses familles.

➤ **L'information et communication :**

L'information est une condition première à l'utilisation des services par les familles.

- Diffusion de l'information sur les services, ressources et activités offerts aux familles ;
- Promotion de la vie familiale et de la reconnaissance du rôle parental ;
- Accueil des nouveaux arrivants.

➤ **Les loisirs et la culture :**

Le domaine du loisir et de la culture est une incontournable composante de la qualité de vie et peut jouer un rôle déterminant dans le choix d'habiter une municipalité.

- Offre d'espaces et d'équipements de loisir, de sport, de plein air et de culture pour les familles ;
- Offre d'activités de loisirs et culturelles diversifiées, adaptées aux différents groupes d'âge, avec des tarifs et des horaires tenant compte des réalités familiales;
- Valorisation d'activités qui réunissent tous les membres de la famille qui leur permettent de vivre des moments de qualité ensemble. Offre d'activités conjointe parents/enfants ;
- Offre de services de garde, de camps de jour et d'activités pendant les congés scolaires tenant compte des besoins des parents qui travaillent.

➤ **La sécurité :**

Un milieu propice aux familles doit être sécuritaire. Le respect de la vitesse par les conducteurs, les vols, le vandalisme, le sentiment de sécurité de chaque membre de la famille dans les espaces publics sont tous des aspects qui préoccupent les familles.

- Offre d'un milieu de vie sécuritaire aux familles par l'aménagement des lieux publics, l'ajustement de la réglementation, la collaboration avec les services policiers, la promotion de la prévention, le développement de l'entraide et de la surveillance locale.

➤ **Le transport :**

Faciliter les déplacements quotidiens des familles.

- Entretien des chaussées et trottoirs ;
- Aménagement sécuritaire des voies pour les piétons et vélos ;
- Qualité du déneigement et du déglacage des trottoirs.
- Adaptation des trottoirs pour faciliter les déplacements avec des poussettes.

➤ **L'habitation :**

En matière d'habitation, les familles recherchent la proximité des services et des lieux de travail, l'offre de logements ou de maisons de qualité à coût raisonnable et dans certains cas la possibilité de construire une nouvelle propriété dans un environnement agréable et sécuritaire.

- Accessibilité à des logements abordables ;
- Stimulation et contrôle de la fonction résidentielle sur le territoire. Selon les besoins, encouragement de la construction résidentielle, modification de zonage, aménagement de services pour les nouvelles propriétés, contrôle de la transformation et de l'entretien des résidences ;
- Support à l'offre de services de proximité pour garantir le bien-être des familles ;
- Offre de subventions à l'établissement, à la rénovation ou à la construction résidentielle ;
- Support à l'implantation de résidences pour les personnes âgées, selon les besoins, qui libèrent des habitations pour les jeunes familles et permettent de maintenir les membres des familles de différents âges à proximité les uns des autres.

➤ **La vie communautaire :**

- Offre d'activités réunissant les différents membres d'une même famille et qui valorisent la cellule familiale ;
- Offre d'activités pour renforcer le sentiment d'appartenance des familles à leur municipalité et à leur MRC ainsi que le tissu communautaire ;
- Soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux familles (accorder des subventions, prêter ou louer des locaux, soutenir le développement) ;
- Soutien à l'offre de services de garde à la petite enfance ;
- Soutien à l'offre de services de garde en milieu scolaire ;
- Offre d'installations hygiéniques adaptés aux besoins des bébés dans les toilettes des bâtiments municipaux ;

➤ **L'aménagement du territoire et l'environnement**

Les questions de salubrité, d'environnement et d'aménagement du territoire ont une relation évidente avec le bien être des familles. Elles contribuent à protéger la qualité du milieu de vie et à favoriser la santé des familles.

- Aménagement d'espaces verts, de parcs, d'installations pour la pratique d'activités de plein air
- Mise en place d'équipements, d'aménagements de lieux publics, de voies piétonnières, de plantations, bref de tout ce qui rend un ensemble résidentiel habitable et sécuritaire pour les familles.
- Offre de services de salubrité (qualité de l'eau potable, raccordement des égouts sanitaires, entretien des logements, cueillette des déchets);
- Surveillance et réglementation en matière de qualité d'environnement (traitement des eaux usées, recyclage des déchets, élimination des nuisances ou des sources de pollution).
-

➤ **Les services municipaux**

Plusieurs mesures administratives peuvent soutenir les familles :

- Nomination d'un RQF et mise en place d'un comité famille pour veiller à l'application et au suivi de la Politique familiale
- Établissement d'heures d'ouverture des services tenant compte des parents travailleurs
- Étalement des paiements de taxes

ACTIONS DÉJÀ OFFERTES AUX FAMILLES DE BATISCAN

Au fil des ans, la municipalité de Batiscan s'est dotée de plusieurs services et activités pour améliorer la qualité de vie des familles.

Les réalisations suivantes constituent un inventaire sommaire de ce que la municipalité et les partenaires du milieu avaient déjà mis en place pour répondre aux besoins des familles avant l'élaboration de la politique familiale.

- ASEB (adultes et ados), groupe de promotion de l'écologie et de l'environnement P
- arc École (entente tri-partite) S
- Services des loisirs avec coordonnateur, divers cours disponibles sur demande, terrain de jeux et activités de loisirs diverses pour fins de semaine, semaines de relâche, congés fériés, vacances d'été, patinoire, terrain de balles et de soccer S
- Salle paroissiale pour activités communautaires et prêt de locaux A
- Accueil des nouvelles familles (pochettes de bienvenue) C
- Célébrations à la Saint-Jean-Baptiste F
- Fête de Noël C
- Conseil d'un jour A
- Assainissement des eaux P
- Plantation d'arbres (école : reboisement, environnement) G
- Garderie en milieu familial (2) H
- Halloween (pompiers, premiers répondants) P
- Foyers de Noël C
- Centre d'action bénévole F
- Financement patinoire de Sainte-Anne (jeunes, hockey, patinage artistique)

➤	ontribution financière de la municipalité à plusieurs causes et endroits	C
➤	ournal « Batiscan et ses gens » (Publication mensuelle gratuite incluant un calendrier d'activités pou tous les âges)	J
➤	rogramme de revitalisation- Programme de subvention pour la construction d'une nouvelle résidence afin de favoriser le développement résidentiel et l'arrivée de nouvelles familles	P
➤	ieux Presbytère (Activités pour tous âges, chapiteau pour rencontres de groupes et/ou familiales, sentiers ornithologiques)	V
➤	ournée de la famille des Chenaux	J
➤	ibliothèque municipale, achat de volumes pour enfants	B
➤	ureau d'Accueil touristiques et de rencontre, aires de repos pour les touristes, éclairage, tables à pique nique, bancs aménagés à cette fin)	B
➤	iste cyclable aménagée le long de la route 138	P
➤	accès au fleuve, descente de bateaux aménagée, pêche, sports nautiques, baignade.	A

ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2008-2010

Diverses étapes ont été réalisées pour arriver à la production d'un plan d'action municipal :

- Étude des données statistiques disponibles sur la population de la municipalité ;
- Élaboration d'une liste des actions actuellement offertes aux familles de la municipalité et évaluation de celles-ci en fonction des critères qualité-famille pour bonifier ces actions au besoin ;
- Préparation et distribution à tous les citoyens d'un sondage sur les besoins des familles ;
- Etude des résultats du sondage pour en ressortir des constats sur les besoins des familles à combler ;
- Travail de concertation des responsables des questions familiales des différentes municipalités de la MRC pour s'enrichir des expériences réalisées ailleurs et discuter de questions à portée régionale ;
- Détermination d'orientations prioritaires quant à la satisfaction des besoins des familles ;
- Identification d'objectifs, d'actions, d'échéancier, de responsables et partenaires et de budgets nécessaires pour la réalisation des actions ;
- Réalisation d'une séance publique de consultation sur le projet de plan d'action.

Le comité famille municipal a identifié un certain nombre de constats Certains axes d'intervention sont apparus plus prioritaires que d'autres. Le comité a ensuite déterminé des objectifs à atteindre durant les années 2008 à 2010 et des actions pour concrétiser ces objectifs.

Les tableaux suivants présentent par axe d'intervention:

- Les constats faits sur les besoins des familles de la municipalité
- Les objectifs fixés
- Les actions identifiées
- L'échéancier de réalisation des actions pour la période de 2008 à 2010
- Les responsables et partenaires de la réalisation de ces actions
- Le budget nécessaire à la réalisation de ces actions.